

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Travaux publics et Services gouvernementaux  
Canada  
Place Bonaventure, portail Sud-Est  
800, rue de La Gauchetière Ouest  
7<sup>ème</sup> étage  
Montréal  
Québec  
H5A 1L6  
FAX pour soumissions: (514) 496-3822

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Place Bonaventure, portail Sud-Est  
800, rue de La Gauchetière Ouest  
7<sup>ème</sup> étage  
Montréal  
Québec  
H5A 1L6

<b>Title - Sujet</b> Locker/Coat Rack	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> G2269-120060/01/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 001
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> G2269-12-0060	<b>Date</b> 2013-01-29
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$MTA-319-12235	
<b>File No. - N° de dossier</b> MTA-2-35217 (319)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2013-02-19</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Pelletier, Monique	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> mta319
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (514) 496-3882 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (514) 496-3822
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

---

L'INVITATION MENTIONNÉE CI-DESSUS EST PAR LA PRÉSENTE MODIFIÉE COMME SUIV :  
SUIT :

#### **PARTIE 4 - 4.1.1 - Évaluation technique**

**AJOUTER**

##### **4.1.1.1 Critères obligatoires :**

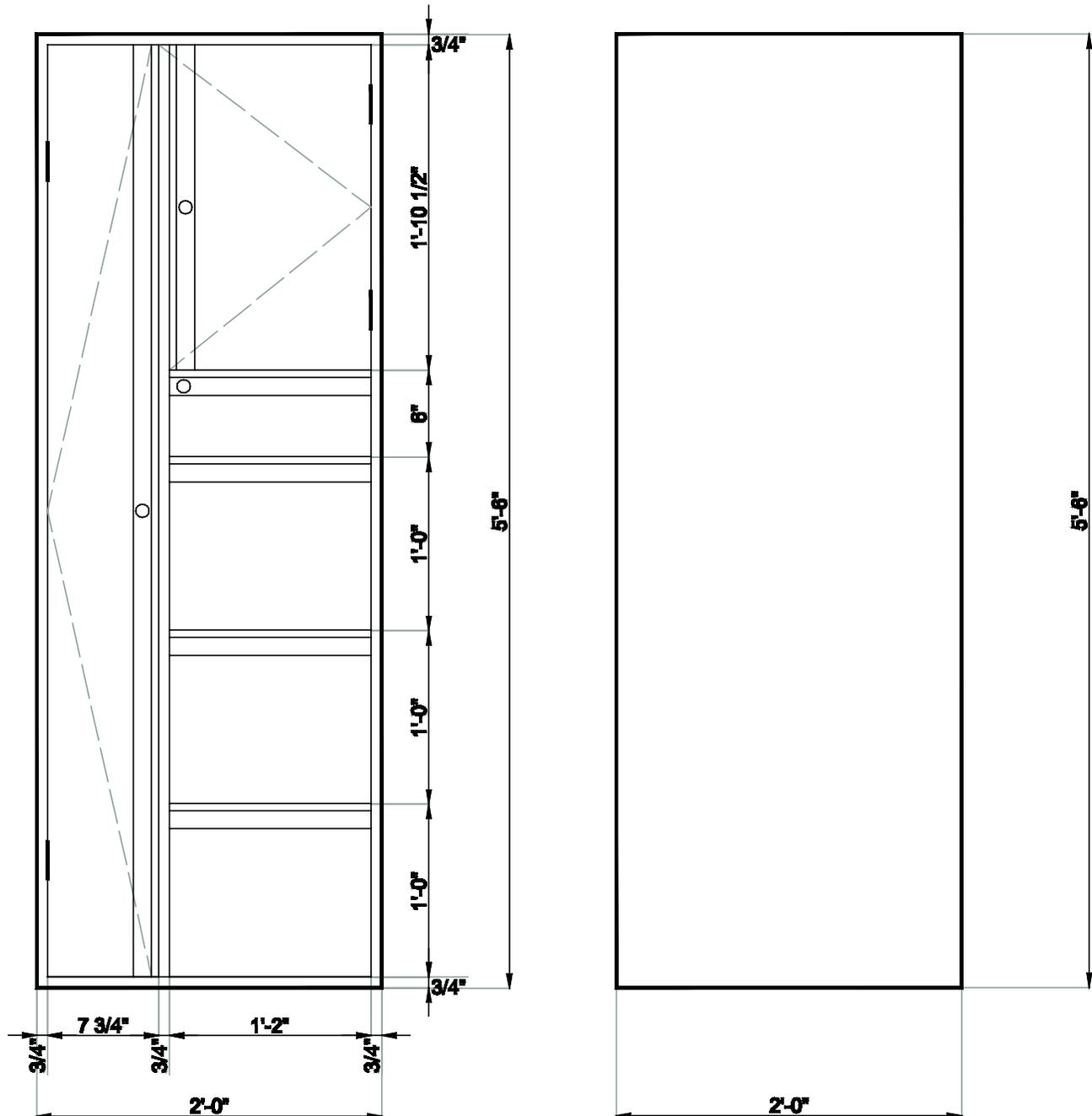
1. Conformité aux exigences techniques obligatoires de l'annexe "A" - Critères obligatoires à démontrer lors du dépôt de la soumissions;
2. Fournir les codes et échantillons de couleurs avec votre soumission;
3. Fournir un dessin d'atelier des armoires de rangements pour approbation par l'équipe d'évaluation.

**SUPPRIMER ET REMPLACER**

Supprimer en totalité l'Annexe "A" et remplacer par l'Annexe "A" Rév.1 ci-jointe.

ANNEXE « A » - Rév. 1

**DEMANDE D'APPEL D'OFFRES**  
**BESOIN - Armoires de rangement - vestiaire Type B :**



## ANNEXE « A » - Rév. 1

# OBJET

Les armoires de rangement visées par cette description d'achat doivent être faites d'acier et doivent satisfaire à toutes les exigences obligatoires décrites dans ce document.

## 1. PUBLICATIONS APPLICABLES

Les publications suivantes sont applicables :

- 1.1 American Society for Testing and Materials (ASTM)  
ASTM D3359 - Standard Test Method for Measuring Adhesion by Tape Test  
ASTM D3363 - Standard Test Method for Film Hardness by Pencil Test
- 1.2 American National Standards Institute (ANSI)  
ANSI/BIFMA X 5.9 American National Standard for Office Furnishings –Storage Units- Tests  
ANSI/BIFMA X 5.3 American National Standard for Office Furnishings – Vertical Files Tests
- 1.3 Office des normes générales du Canada (ONGC)  
1-GP-71 - Méthodes d'essai des peintures et pigments : n° 120.1 - Stabilité des couleurs à la lumière - Essai de décoloration
- 1.4 American Association of Textile Chemists and Colorists (AATCC)  
EP1 - Grey Scale for Color Change – Instructions
- 1.5 Les publications susmentionnées ainsi que les méthodes d'essais s'entendent de l'édition la plus récente.

## 2. Terminologie

Armoire de rangement personnel

- Matériel de fabrication : Acier
- Dimensions 24''L x 24''Lx 65 1/4''H
- Dimensions spécifiques des compartiments illustrées sur le dessin d'atelier

## 3. Composition Générale

- Penderie place du côté gauche; Installer une barre à cintre métallique 13mm de diam.
- 1 petite armoire à rangement avec serrure
- 1 tiroir ordinaire avec bac à crayons pour le tiroir (la serrure sur ce tiroir barre les 3 autres tiroirs classeurs)
- 3 tiroirs classeurs (munis de tige de métal pour soutenir les documents (référence 6.5))

## ANNEXE « A » - Rév. 1

- tiroirs classeurs avec mécanisme de sécurité (1 ouvert- les autres demeurent barrés (référence 6.3))
- poignées en retrait pleine largeur
- Prévoir des trous de ventilation dans la partie arrière de la base et sur le dessus de l'armoire (2 X 12 trous 8mm diam.)
- Installer 4 patins niveleurs, l'ajustement doit être possible par l'intérieur du rangement
- couleur beige ivoire ou nevada
- armoires de rangement-vestiaire pouvant être barrées (référence 6.6)
- les casiers fournis par adresse de livraison, devront tous avoir des serrures différentes (référence 6.6.4)
- 2 jeux de clés par casier doivent être fournis (référence 6.6.2 )

### 4. Exigences Générales

4.1 Qualité de la fabrication - Les armoires et classeurs doivent être de qualité, de style, de matériaux et de qualité d'exécution uniforme et doivent être propres et exempts de tout défaut pouvant nuire à leur aspect, à leur tenue en service et à leur sécurité.

4.1.1 Les coins et les bords des arêtes avec lesquels l'utilisateur, un membre du public ou la personne responsable de l'entretien peut entrer en contact doivent être adoucis ou arrondis.

4.1.2 Les portes et les tiroirs doivent s'emboîter uniformément dans les ouvertures sur tous les côtés.

4.2 Soudures – Les soudures doivent être solides et exemptes de criques et de vides superficiels. Elles doivent être propres, lisses et d'aspects uniformes, et exemptes de croûtes, de fondants, de corps étrangers ou d'autres inclusions qui pourraient nuire à l'application de la peinture primaire ou de la couche de finition.

4.3 Matières recyclées – Les matériaux utilisés dans la fabrication des classeurs et des armoires doivent contenir un minimum de 25 % d'acier ou d'acier de construction recyclé.

4.4 Les pièces sujettes à l'usure sont conçues pour être remplaçables.

### 5. EXIGENCES DÉTAILLÉES

5.1 Coulisses – Tous les classeurs et armoires, sauf les classeurs verticaux, doivent être munis de 4 coulisses ayant un réglage vertical d'au moins 19 mm (0,75pouce). Le réglage des coulisses doit se faire depuis l'intérieur du meuble.

## ANNEXE « A » - Rév. 1

- 5.2 Suspension – Le mécanisme de suspension des tiroirs doit permettre de les ouvrir jusqu'à ce que leur partie postérieure dépasse la face du classeur ou de l'armoire.
- 5.3 Dispositif de sécurité Ce dispositif doit empêcher qu'un tiroir puisse être ouvert de plus de 51mm (2 pouces) lorsque l'un des autres tiroirs n'est pas complètement refermé. Il doit être impossible d'ouvrir 2 tiroirs en même temps. (1 ouvert- les autres demeurent barrés).
- 5.4 Portes – Toutes les portes d'armoire doivent pouvoir s'ouvrir un minimum de 100°.
- 5.5 Tiroirs des classeurs - Les tiroirs des classeurs doivent accepter les dossiers de format juridique et de format commercial (lettre) dans une configuration de dossiers suspendus à l'aide d'une tige de conversion.
- 5.6 Serrures – Une serrure est requise pour la petite armoire à rangement, une deuxième pour le tiroir ordinaire, et une troisième pour la penderie; référence dessin d'atelier.
- 5.6.1 La serrure placée sur le tiroir ordinaire doit permettre de verrouiller tous les tiroirs de type classeur y compris le tiroir ordinaire, de façon simultanée.
- 5.6.2 Toutes les serrures doivent être actionnées à l'aide d'une même clé et chaque armoire doit être pourvue de deux sets de clés. Une fois les casiers prêts à être livrés, ces clés devront être mises dans des sacs transparents en plastique et placés à l'intérieur du tiroir ordinaire.
- 5.6.3 Les serrures et les barillets doivent être conçus pour être facilement installés ou remplacés par l'utilisateur sur place.
- 5.6.4 Les casiers fournis **par projet**, devront tous avoir des serrures différentes
- 5.7 Contrepoids – Des contrepoids doivent être installés sur tous les classeurs et armoires là où les normes ANSI/BIFMA x5.3 et ANSI/BIFMA x5.9 l'exigent.
- 5.8 Composantes métalliques – Le revêtement de tous les composants métalliques doit être à faible émissivité de COV.

## 6. EXIGENCES DÉTAILLÉES CONCERNANT LES REVÊTEMENTS

- 6.1 Revêtements métalliques -Les composants métalliques doivent satisfaire aux exigences suivantes :
- 6.1.1 Adhésion – Le degré d'adhésion des revêtements métalliques peints doit être d'au moins 4B, lorsque mis à l'essai conformément à la méthode B de la norme ASTM D 3359.
- 6.1.2 Stabilité des couleurs – Les revêtements ne doivent pas subir une altération des couleurs supérieure au niveau 4 sur l'échelle de gris du document EP1 de l'AATCCP après avoir été

## ANNEXE « A » - Rév. 1

exposés pendant 40 heures dans le Fade-Ometer, conformément à la méthode 120.1 de la norme ONGC 1-GP-71 ou lorsque testés suivant le paragraphe 3.3.2 ou 3.3.3 de la norme ANSI/NEMA LD-3 – Light Resistance.

- 6.1.3 Résistance aux rayures – Les revêtements doivent satisfaire aux exigences pour la dureté H de la norme ASTM D3363.

## 7. EXIGENCES DE CONTRÔLES

7.1 Tous les classeurs offerts dans le cadre de la présente demande de soumissions doivent subir avec succès tous les essais selon ANSI/BIFMA x5.3 ou ANSI/BIFMA x5.9, selon le cas, et doivent satisfaire à toutes les exigences de la présente description d'achat.

- 7.1.1 Date des essais : Les rapports d'essais ne doivent pas dater de plus de cinq (5) ans au moment de la soumission.

- 7.1.2 Installation d'essai acceptable : Un laboratoire d'essais indépendant ou un laboratoire privé sont acceptables, à condition d'être accrédités par un organisme national reconnu tel que le Conseil canadien des normes, l'A2LA (American Association for Laboratory Accreditation) ou doit être inscrit sur la liste du Programme d'acceptation des laboratoires de l'Office des normes générales du Canada (ONGC).

### 7.2 RAPPORT DES ESSAIS

Le rapport d'essai doit comprendre, au moins, les renseignements suivants :

- a. un titre;
- b. le nom et l'adresse du laboratoire;
- c. l'identification unique du rapport (p. ex., numéro de série);
- d. le nom et l'adresse du client (s'il y a lieu);
- e. la description et l'identification sans équivoque du composant;
- f. les caractéristiques et l'état du composant à l'essai;
- g. la date de réception du composant à l'essai;
- h. la ou les dates d'exécution de l'essai de rendement;
- i. la définition des méthodes d'essai utilisées;
- j. tout ajout, tout écart ou toute exclusion par rapport aux méthodes d'essai (p. ex., les conditions environnementales);
- k. la signature et le titre, ou l'identification équivalente, de la ou des personnes confirmant la date de dépôt du rapport;
- l. la date de dépôt du rapport;
- m. les résultats des essais, y compris la date de chaque essai, et l'ensemble des diagrammes, des graphiques et des photographies pertinents;
- n. un avis interdisant la reproduction du rapport sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Solicitation No. - N° de l'invitation  
G2269-120060/01/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
G2269-12-0060

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier  
MTA-2-35217

Buyer ID - Id de l'acheteur  
mta319  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

## ANNEXE « A » - Rév. 1

### 8. IDENTIFICATION DU FABRICANT

8.1 Chaque classeur ou armoire doit porter la marque de commerce ou le nom du fournisseur inscrit de façon indélébile et lisible.

8.2 Une étiquette rouge ou orange d'au moins 51 x 76 mm (2 x 3 po) portant la consigne de sécurité suivante dans les deux langues officielles doit être apposée sur le premier tiroir de type classeur, de toutes les armoires.

AVERTISSEMENT - Remplir le tiroir du bas en premier.

CAUTION - Fill Bottom Drawer First.

ANNEXE « A » - Rév. 1

**INFORMATIONS POUR LA LIVRAISON ET L'INSTALLATION**

**A) CENTRE DE TRAITEMENT DE LAVAL**

Édifice Jeanne Sauvé  
1575, boulevard Chomedey  
Laval, Québec, H7V 2X2

Accès à un quai de déchargement  
Accès à un monte-charge  
Livraison et Installation de jour (entre 8 h et 16 h 30)

**B) Entrepôt Régional de RHDC (LIVRAISON sans installation)**

740, rue Bel-Air  
Montréal, Québec  
H4C 2K3

Accès à un quai de déchargement pour une remorque de 48 pieds au maximum

Note : Les remorques de 53 pieds ont un accès très difficile et en cas de bris du matériel ou à l'immeuble, la compagnie de transport ainsi que son chauffeur seront tenus responsables.

Livraison de jour entre 8 h et 14 h 30

Le mobilier livré à cet endroit, sera entreposé pour une durée de 3-5 mois, sur des étagères commerciales.

**Indications à suivre lors de la livraison du mobilier à l'entrepôt :**

- Chaque palette devra être bien identifiée selon le modèle et la quantité d'armoire de rangement qu'elle contient.
- Le tout doit être bien fixé sur des palettes solides afin d'éviter le risque de bris durant le transport et/ ou lors de l'entreposage.
- La hauteur des palettes ne doit pas excéder 66 pouces de hauteur X 100 pouces de longueur, et le poids des palettes ne doit pas excéder 800 lbs.
- Le déchargement du camion se fera manuellement avec un transpalette, le fabricant devra s'assurer que les palettes soient adéquates et assez solides pour être manipulées avec ce type d'appareil. Prévoir un délai d'attente plus long qu'un déchargement effectué par chariot élévateur.

ANNEXE « A » - Rév. 1

- Chaque bon de livraison du transporteur devra être accompagné d'un accusé de réception de commande détaillé fait par le fabricant, pour des fins de vérification du mobilier livré.
- Lors de la réception des palettes, notre agent d'entrepôt confirmera la réception du nombre de palettes livrées par le transporteur, sur leur bon de livraison. Cependant, un délai supplémentaire de 72 heures devra être fourni pour signaler au fabricant si une pièce ou morceau est manquant, conformément à la commande qui aura été placée auprès du fabricant, ou si l'équipement a été endommagé lors du transport etc.

**BASE DE PAIEMENT**

**1. Projet de Laval  
UNITAIRE**

	<b>QTÉ</b>	<b>PRIX</b>
- Coût pour Armoires de rangement-vestiaire type B	20	\$ _____/ch
- Frais de livraison		\$ _____/lot
- Frais d'installation		\$ _____/lot

**2. Projet de l'Entrepôt Régional**

-Coût pour Armoires de rangement-vestiaire type B	51	\$ _____/ch
-Frais de livraison		\$ _____/lot